

# **SAINT JULIEN DE CIVRY**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018 A 20H30**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents** : Didier ROUX - Paul Sage - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Hubert FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

**Procurations** : J-Marc DURY à Hubert FENEON – Valérie AUPECLE à Marion GAIN

**Absents** : Vincent FENEON

**Secrétaire de séance** : Valérie LACROIX

**Date de convocation** : 7 décembre 2018

**Date affichage** : 10 décembre 2018

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 15 novembre 2018, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

### **Délibérations** :

#### **1/ Encaissement chèque : dégrèvement taxe foncière:**

Le maire explique qu'il a reçu le 4 décembre 2018 un chèque de 412 euros au titre des dégrèvements consécutifs à la sécheresse 2018. Ces dégrèvements seront répercutés sur les fermages 2018 en faveur des locataires de terrain de la commune.

**14 voix pour.**

#### **2/ Versement de la subvention à la cantine scolaire pour l'achat du matériel :**

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une demande écrite provenant de l'association de la cantine scolaire sollicitant une subvention pour l'année 2019 et son versement en janvier 2019.

En effet la cantine a acheté du matériel de cuisine qui sera livré début janvier 2019 et pour payer la totalité de la dépense, la cantine a besoin du versement de la subvention. Le Conseil Municipal accorde la subvention 2019 de 3 500 euros à la CASBA et dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2019 et sera versée début janvier 2019.

**14 Voix pour.**

### **Questions diverses :**

#### **1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires à mi-décembre 2018 :**

L'état des loyers à la mi-décembre est présenté au conseil municipal.

#### **2/ Accessibilité mairie :**

Les plantations dans les massifs devant la mairie ont été faites le samedi 17 novembre avec la participation de conseillers municipaux et Harm et Jay.

Le coût des végétaux est de 120 euros chez Gilles MARTIN pépiniériste à Saint Léger les Paray.

Une première réunion avec le pépiniériste et l'architecte aura lieu ce vendredi 14 décembre à 15h00 pour les plantations à l'arrière.

### **3/ Sécurisation et aménagement des abords de l'église :**

Le maire présente les plans de l'aménagement. Il rappelle que l'acte d'engagement a été signé avec l'architecte Raphael DEVROEY suite à la délibération en date du 17 novembre 2017.

Une prochaine réunion de travail avec la DRI est programmée le vendredi 14 décembre à 14h00 en mairie.

### **4/ Appel à projets départemental 2019 :**

Monsieur le Président du Département de Saône et Loire a envoyé le 22 novembre dernier un courrier concernant l'appel à projet 2019.

Une réflexion est demandée au conseil municipal sur plusieurs éventuels projets.

Les dossiers doivent être déposés avant le 15 février 2019.

### **5/ Numérotation des habitations de dénomination des rues : création de commissions de travail :**

Quatre commissions ont été créées. Un dossier de travail leur est remis avec découpage de la commune et un guide sur la démarche à suivre. Un appel à des habitants volontaires sera lancé au moment des vœux du maire et les réunions de travail commenceront en début d'année prochaine.

### **6/ Vœux du maire :**

La cérémonie aura lieu le samedi 5 janvier 2019 à 20 heures à la salle paroissiale.

Les nouveaux habitants et les bébés ont été invités par courrier individuel.

### **7/ Commission de contrôle du fichier électoral :**

Le maire donne connaissance du titulaire et de son suppléant qui ont été désignés par le tribunal de Grande Instance de Mâcon.

### **8/ Plan mercredi :**

Le Maire explique que la commission de validation des PEDT du Groupe d'Appui Départemental, composée des services de l'État (Éducation Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et de la Caisse d'Allocations Familiales, a étudié les compléments apportés à notre PEDT à l'occasion de sa session du vendredi 16 novembre 2018. Celle-ci a accepté notre dossier.

### **9/ Drapeaux des anciens combattants :**

Didier ROUX a reçu en mairie des délégués de la FNACA pour le remplacement du drapeau de cérémonie des anciens combattants. Le devis s'élève à 955.20 € TTC.

Les anciens combattants participeront à hauteur de 250 €.

### **10/ Tombe des soldats au cimetière :**

Lors du dernier conseil municipal, il a été évoqué que la tombe des soldats de 14-18 nécessiterait un nettoyage et les inscriptions ne sont plus guère lisibles. Un devis a été demandé pour rénover les inscriptions : 724 euros pour 905 lettres et chiffres. Le conseil donne son accord.

### **11/ Compte rendu de la réunion de Pays Charolais Brionnais :**

Paul SAGE s'est rendu le lundi 26 novembre au centre culturel et de congrès à Paray le Monial pour une réunion du comité syndical et une conférence sur l'innovation dans les territoires ruraux.

Le nouveau jeu du Pays Charolais Brionnais a été remis à chaque commune. Il sera donné à la Médiagora.

### **Questions diverses :**

#### **1/ Elections européennes :**

Elles se dérouleront le 26 mai 2019.

#### **2/ Devis Connect pour problème électrique :**

Le maire explique que différents appareils électriques sont endommagés :

- Détecteur de présence dans le local poubelle du site multiservice
- 2 réglettes dans ce même local
- Variateur dans la Médiagora
- Spots dans la Médiagora
- Défibrillateur

Un devis de réparation de 582 € TTC a été établi.

### **3/ Portail pour se rendre à la micro crèche et à la garderie :**

La directrice de la micro crèche signale que le portail est très difficile à ouvrir.

### **4/ Volet roulant sur le site scolaire :**

Il a été posé le samedi 8 décembre par la menuiserie FORET de Poisson. Il donne entièrement satisfaction. Le cout financier est de 1 099.20 € TTC.

### **5/ Visite de sécurité de l'église :**

André TREMEAUD, adjoint, a participé à la visite de contrôle par la commission de Sécurité de l'arrondissement de Charolles le mardi 4 décembre.

Il reste à prévoir le contrôle du paratonnerre et du différentiel général pour que la commission puisse délibérer le 20 décembre en sous-préfecture de Charolles. Les factures des prestations devront être transmises avant le 20 décembre à Benoit VINCENT, lieutenant des sapeurs-pompiers.

### **6/ Décoration de Noël et vol du sapin**

Le conseil et le maire remercient les bénévoles venus aider le samedi 08 Décembre et Mercredi 12 Décembre pour préparer et installer les décorations du bourg. Un grand sapin installé à l'angle de l'église a été volé la nuit du jeudi au vendredi (09/12), c'est la deuxième année consécutive qu'un vol de sapin est commis dans le bourg.

L'an prochain il est envisagé la création d'un groupe de bénévoles et conseillers pour organiser à l'avance les décorations.

**Vœux au personnel communal : Vendredi 18 janvier 2019 à 20h00**

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal : Vendredi 18 janvier 2019 à 20h30**